**Nous n’avons pas encore touché le fond**

C’est dans un contexte tout à fait inédit et particulier que je rédige cet édito. Jamais je n’aurais imaginé que des établissements scolaires soient incendiés. C’est pourtant la triste réalité.

Six écoles de la région de Charleroi et deux dans la région de Liège ont été visées par des opposants aux animations de l’EVRAS (Eveil à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) généralisées par le vote du décret par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 7 septembre dernier.

Au nom de qui ? Au nom de quoi ? L’enquête menée par les autorités judiciaires devra apporter les réponses à ces questions. Quoi qu’il en soit, s’attaquer à un lieu aussi symbolique que l’école est un acte à condamner fermement. La CSC-Enseignement s’est exprimée à ce sujet : je vous invite à prendre connaissance de notre communiqué page 5.

La rentrée est à présent derrière nous. Le travail a repris dans tous les lieux où la CSC-Enseignement est présente, et notamment au Comité de concertation du Pacte. Lors des assemblées générales, nous avions précisé qu’il était indispensable que la confidentialité entourant les travaux fasse l’objet d’une réflexion et d’une décision de la part de l’ensemble des acteurs. C’est chose faite puisqu’une Charte a fait l’objet de débats et est à présent soumise au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je vous invite à lire l’excellent article d’André Brüll en page 6.

Ce lieu de concertation a exacerbé les passions et a fait couler pas mal d’encre et de salive. Jamais vous n’avez vu (ou lu) un jugement de la CSC-Enseignement concernant nos partenaires du front commun qui ont décidé de quitter la table du Comité. De même, la CSC-Enseignement n’acceptera pas d’être mise au pilori parce qu’elle a fait un choix différent. Chacun est libre et responsable de ses choix. C’est la raison pour laquelle nous avons transmis un communiqué à l’ensemble de nos affilié.e.s (voir page 4).

Celles et ceux qui y voient la fin du front commun de l’enseignement se trompent. Ce n’est en tout cas pas notre volonté. Pour preuve, nous nous retrouverons pour une action commune programmée pendant la semaine européenne des enseignants. Nous aurons l’occasion de remettre aux Ministres du Gouvernement les dix revendications européennes pour améliorer le statut et augmenter l’attractivité de la profession enseignante à tous les niveaux. Cette action s’inscrit dans le cadre de la campagne «Rendre l’enseignement plus attractif» organisée par la Comité Syndical Européen de l’Education (CSEE). Il regroupe 11.000.000 d’enseignant·e·s réparti·e·s dans 51 états d’Europe.

L’amélioration des conditions de travail et la lutte contre la pénurie restent nos principales préoccupations. Nous aurons l’occasion de les rappeler dans le mémorandum que nous déposerons prochainement en vue des prochaines élections. Elles s’inscrivent dans la ligne de nos valeurs et des lignes de force votées lors de nos différents Congrès, et notamment celui de mai dernier.

Comme vous le lirez dans le communiqué aux affilié.e.s, nous sommes bien conscients de la charge de travail induite par les réformes. Nous remarquons que, la plupart du temps, cette charge est générée par des décisions prises au niveau local. C’est encore le cas dans la mise en œuvre du DAccE (Dossier d’Accompagnement de l’Elève) : certains veulent en faire un outil parallèle généralisé à l’ensemble des élèves. Ce n’est pas l’objectif poursuivi par le texte initial. Nous souhaitons rétablir la vérité. C’est la raison pour laquelle nous avons rédigé un argumentaire (à lire en page 8). Il est dès à présent mis en ligne sur notre site internet.

Dans ce numéro, vous trouverez également et entre autre, un point sur la rentrée du mois d’août, un écho du Congrès du MOC (Mouvement ouvrier chrétien). Je vous en souhaite une bonne et saine lecture.

**Plus que jamais, la CSC-Enseignement est et restera un collectif fort pour l’avenir.**

Roland Lahaye
Secrétaire général